

L'HISTOIRE SUISSE PAR SES SCANDALES

MALIK MAZBOURI ET FRANÇOIS VALLOTTON

Pas de jours sans que les gros titres de la presse, les journaux télévisés et autres magazines d'information ne dévoilent avec fracas leur lot de nouveaux scandales: nous avons été particulièrement servis ces derniers mois avec notamment, et de manière non exclusive, le Fifagate, le scandale Volkswagen, l'affaire Petrobras ou encore les *Panama papers*. Cette forme de *story telling*, qu'il conviendrait toutefois de replacer dans une perspective de longue durée, est toujours plus en vogue dans le discours médiatique contemporain. Cette mise en récit touche tous les domaines – politique, finance, sport, art, santé et environnement, etc. – et chaque nouvelle affaire donne lieu à un récapitulatif, voire parfois à un classement, des scandales historiquement les plus retentissants dans un secteur particulier: le *Monde diplomatique* évoque ainsi dans un numéro thématique récent «trente ans de scandales alimentaires»¹, *Le Monde* décrit, dans la foulée des *Panama papers*, «une décennie de scandales financiers»² alors que le site *blouinart-info* met en exergue «les 9 plus grands scandales du monde de l'art en 2015»³. La thématique du scandale envahit également les tables des librairies ou nourrit les «like» et *tweets* des réseaux sociaux. Enfin, le pape François, citant l'évangéliste Matthieu, en fait le thème de l'une de ses audiences hebdomadaires en octobre 2015: «La parole de Jésus est forte aujourd'hui: «Malheur au monde pour les scandales!» Jésus est réaliste, il dit: «Il est inévitable que les scandales arrivent. Mais malheur à l'homme par qui le

1. *Manière de voir – Le Monde diplomatique: ce que manger veut dire*, août-septembre 2015/142.

2. *Le Monde*, 6 avril 2016.

3. [<http://fr.blouinartinfo.com/news/story/1303108/les-9-plus-grands-scandales-du-monde-de-lart-en-2015>], dernière consultation: 5 mai 2016.

scandale arrive. › Je voudrais, avant la catéchèse, au nom de l'Église, vous demander pardon pour les scandales arrivés ces derniers temps tant à Rome qu'au Vatican. Je vous demande pardon.»⁴

Ce n'est pourtant pas la poursuite d'une veine sensationnaliste qui nous a invités à nous pencher en historiens sur ce thème. Développée à l'origine dans le cadre de trois séminaires proposés au sein de la Section d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, cette démarche visait un objectif d'abord pédagogique. Pour autant qu'on la traite de manière globale et en dépassant la simple collection d'études de cas, la thématique du scandale permet en effet de casser les barrières des spécialisations, de s'adresser aux autres disciplines des sciences humaines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, etc.) et d'articuler avec profit des questions épistémologiques fondamentales. À ce niveau, le rôle de «révélateur» que recouvrent les formes de l'affaire et du scandale nous intéressait tout particulièrement: toutes deux constituent les observatoires privilégiés du système de normes propres à une période donnée ainsi que des tensions et des polarisations sociales que rendent visibles ces moments de cristallisation du débat public. Par ailleurs, nous souhaitons nous interroger sur le scandale en tant que fait social, en interrogeant la capacité de celui-ci à réorganiser le jeu politique tout en consolidant ou, au contraire, en refondant, bousculant ou modifiant le système juridique, éthique, culturel d'une collectivité donnée.

Une deuxième motivation résidait dans le caractère partiel, voire insatisfaisant, des travaux historiques sur le scandale. Certains précurseurs ont bien tenté d'ouvrir une brèche. On pense, notamment, à l'article d'Éric de Dampierre «Thèmes pour l'étude du scandale» publié dans les *Annales* en 1954⁵. L'intervention du jeune ethnologue et sociologue visant à légitimer l'événement scandaleux au sein du fief de l'histoire structurale dépasse la provocation et propose quelques pistes d'analyse très fécondes qui n'ont pas été prolongées. De même, l'article de René Rémond, «Scandales politiques et démocratie», paru en 1972, développe une approche qui, au-delà d'une orientation fonctionnaliste réductrice,

4. Anita Bourdin, «Pardon pour les scandales récents. Intervention du pape avant l'audience», 14 octobre 2015, [<https://fr.zenit.org/articles/pardon-pour-les-scandales-recents/>], dernière consultation: 8 mai 2016.

5. Éric de Dampierre, «Thèmes pour l'étude du scandale», *Annales. Économie. Sociétés. Civilisations*, 1954/3, pp. 328-336.

met avec pertinence en exergue la discordance entre la «gravité des données qu'on peut dire objectives du scandale et l'ampleur du phénomène psychologique»⁶. Dans cette perspective, Rémond insiste sur le contexte d'émergence du scandale et contribue à mettre la focale sur les conditions externes propres à son déclenchement et à son expansion plutôt qu'à ses caractéristiques propres.

Depuis lors, les monographies et autres études historiques se sont multipliées⁷, mais rares sont les analyses à proposer une réflexion plus générale sur les conditions d'émergence et les effets du scandale. Il a donc fallu puiser ailleurs et inviter nos étudiants à emprunter avec (et parfois en même temps que) nous aux travaux récents menés par plusieurs collègues sociologues, politistes, ethnologues et anthropologues. Les contributions d'Hervé Rayner sur *Mani pulite* et les théories du scandale, celles d'Ari Adut sur les scandales sexuels, celles de John B. Thompson sur les scandales médiatiques ou encore celles d'Alain Garrigou sur le clientélisme, pour ne citer que quelques démarches particulièrement stimulantes, nous ont été d'un précieux apport⁸. D'abord, parce qu'elles nous ont engagés à aborder scandales et affaires, via une description minutieuse de leur déroulement, comme des processus dynamiques ouverts, dont le déclenchement comme l'issue, loin d'être prévisibles sont au contraire aléatoires et incertains. Ensuite, parce qu'elles permettaient d'infirmer cette idée, fautive mais implicite à tant de travaux, qu'un scandale éclaterait comme «fatalement», du seul fait de sa supposée gravité ou par l'effet de seuil qui rendrait l'exposition publique mais aussi l'indignation collective inévitables. Des composantes comme le rôle de certains «lanceurs d'alerte», mais aussi le coût et la dimension stratégique de la dénonciation doivent être intégrés à l'analyse. De même les conditions de l'éclatement (ou de la résistance) relèvent de formes de collisions interpersonnelles ou institutionnelles qui s'opposent d'ordinaire à une prise de parole libérée ou aux lâchages et aux ruptures

6. René Rémond, «Scandales politiques et démocratie», *Études*, 1972/6, p. 858.

7. Voir, par exemple, la bibliographie publiée par Olivier Dard, Jens I. Engels, Andreas Fahrmeir, Frédéric Monier, *Scandales et corruption à l'époque contemporaine*, 3, *Les coulisses du politique dans l'Europe contemporaine*, Paris: Armand Colin, 2014, pp. 279 ss.

8. Alain Garrigou, «Le boss, la machine et le scandale. La chute de la maison Médecin», *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1992/17; John B. Thompson, *Political Scandal. Power and Visibility in the Media Age*, Cambridge: Polity Press, 2000; Hervé Rayner, *Les scandales politiques. L'opération «Mains propres» en Italie*, Paris: Houdiard, 2005; Hervé Rayner, *Dynamique du scandale*, Paris: Le Cavalier Bleu, 2007; Ari Adut, *On Scandal. Moral Disturbances in Society, Politics, and Art*, Cambridge: Cambridge University Press, 2009.

des solidarités internes. À ces éléments, qui forment, on le voit, autant de terrains possibles pour l'enquête historique, s'en ajoutent d'autres, inspirés des travaux d'un Michel Dobry ou de la sociologie pragmatique que nous n'avons pas manqué d'interroger avec nos étudiants⁹: de quelles formes de mobilisations procèdent les scandales? Comment génèrent-ils, d'espaces sociaux en espaces sociaux, un bouleversement des hiérarchies et des règles du jeu constitutives de ces espaces? Dans quelle mesure se nourrissent-ils de ces bouleversements, ajoutant ainsi en incertitude quant à leur évolution? Inversement, pourquoi et comment se concluent-ils, quand ils ne sont pas, selon l'expression consacrée, «étouffés» avant même que d'avoir «éclaté» – un phénomène qui mérite qu'on s'y arrête ne serait-ce que parce qu'il pose de manière radicale et paradoxale la question, incontournable pour l'historien, de l'accès aux sources: comment, en effet, accéder aux coulisses de certaines affaires et documenter un événement qui, dans le cas d'un scandale étouffé, nous intéresse parce qu'il n'a pas eu lieu?

LE CHOIX D'UN ESPACE DE RÉFÉRENCE ET DES ÉTUDES DE CAS

Le cadre thématique et méthodologique une fois défini, il a fallu circonscrire de manière plus fine les cadres géographique et temporel de nos investigations ainsi que quelques prérequis quant à la définition d'études de cas emblématiques.

Après un premier séminaire d'histoire générale centré sur quelques cas d'espèce «canoniques» – du scandale de Panama à l'affaire des prêtres pédophiles aux États-Unis et en Europe – nous avons décidé de resserrer notre enquête sur l'espace helvétique. Force est de constater en effet que, si l'on excepte quelques monographies spécifiques qui relèvent principalement de l'histoire politique¹⁰ et un collectif journalistique¹¹, aucune étude à prétention un peu

9. Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt, Stéphane Van Damme (éds), *Affaires, scandales et grandes causes: de Socrate à Pinochet*, Paris: Stock, 2007; Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations plurisectorielles*, Paris: Presses de Sciences Po (3^e édition revue et augmentée d'une préface inédite), 2009.

10. Bernhard von Arx, Karl Stauffer und Lydia Welti-Escher, *Chronik eines Skandals*, Berne: Zytglogge, 1991 [1969]; Jürg Schoch, *Die Oberstenaffäre: Eine innenpolitische Krise 1915/1916*, Berne/Francfort: Peter Lang 1972; Roger de Weck, Max Mabillard, *Scandale au Crédit Suisse*, Genève: Tribune de Genève, 1977; Urs Paul Gasche, *Le scandale Alusuisse. La guerre du fluor en Valais*, Lausanne: Éditions d'En bas, 1982; Jürg Schoch, *Fall Jeanmaire, Fall Schweiz, Wie Politik und Medien einen «Jahrhundertverräter» fabrizieren*, Baden: Hier + jetzt, 2006; Dorothee Liehr, *Skandal und Nation. Politische Deutungskämpfe in der Schweiz, 1988-1991*, Marburg: Tectum, 2014.

plus générale n'existe à ce jour sur ce thème en Suisse. Or, dans la mesure où le scandale contribue notamment à mettre en évidence les différences de perception d'un phénomène suivant les contextes régionaux et nationaux, cet espace politique offre un observatoire particulièrement intéressant. Quelles sont les conditions pour que le caractère jugé scandaleux d'un phénomène débouche sur une publicité et partant sur une mobilisation suprarégionale? Dans quelles circonstances un scandale local aura-t-il un retentissement national et au prix de quelles reconfigurations discursives régionales? Peut-on observer des contextes locaux ou régionaux plus favorables au développement d'affaires ou de scandales? On pense notamment à la situation valaisanne (ou tessinoise) qui a souvent nourri dans l'espace médiatique l'idée d'un biotope singulier à cet égard. Dans ces différentes perspectives, certaines spécificités du système politique suisse méritent d'être analysées. Le relatif cloisonnement de l'espace politique dû au fédéralisme a probablement freiné l'émergence de scandales de dimension nationale. Sur un autre plan, l'endiguement des mobilisations citoyennes, via leur institutionnalisation de fait par le biais de la démocratie semi-directe (on pense ici au droit d'initiative et de référendum) d'une part, l'intégration de l'opposition politique au sein des échelons gouvernementaux de l'autre, sont autant de dispositifs qui pourraient tendre, sinon à diminuer le nombre de scandales (nous y reviendrons), du moins à réduire leurs effets perturbants sur l'ordre social.

Un deuxième prérequis de notre travail aura été de lier étroitement l'analyse du scandale à la longue durée. Autrement dit, l'analyse des coups et des tactiques à court terme doit être corrélée à la prise en compte des transformations plus structurelles des rapports de force sociaux et politiques ainsi qu'à l'évolution d'un système de représentations. C'est bien cette articulation entre micro et macro-histoire qui permet de comprendre pourquoi certains phénomènes, reconnus et dénoncés de longue date, prennent la forme du scandale dans une conjoncture particulière. La question du fluor liée à l'expansion d'Alusuisse en Valais constitue une bonne illustration de ce phénomène. Tous les ingrédients pour l'éclatement du scandale sont réunis dans le contexte de l'après

11. (Note de la p. 10.) Heinz Looser *et al.* (éds), *Die Schweiz und ihre Skandale*, Zurich: Limmat Verlag 1995.

Première Guerre mondiale: observation et dénonciation des dommages sur la nature, action en dommages-intérêts d'agriculteurs, implication et expertises des milieux scientifiques, mobilisation de certaines autorités politiques et religieuses avec une action au Tribunal fédéral qui se conclut par un règlement à l'amiable. Il faudra pourtant attendre le milieu des années 1970 pour qu'une nouvelle configuration politique, médiatique et industrielle débouche sur la crise de grande ampleur analysée dans ce volume par Coralie Fournier-Neurohr¹².

Enfin, une dernière option aura été de ne pas nous limiter à certaines *case studies* emblématiques, choisies, si ce n'est arbitrairement, du moins davantage en fonction d'une lecture a posteriori des événements qu'en raison de leur caractérisation par les contemporains eux-mêmes. Pour ce faire, nous avons fait travailler les étudiants sur des thèmes et des périodes assez larges afin de repérer dans les sources de l'époque (médiatiques comme officielles) les épisodes jugés scandaleux. Si beaucoup de ceux-ci sont aujourd'hui oubliés, ils sont bien souvent tout aussi révélateurs des polarisations et des affrontements propres à une période que ceux qui sont restés inscrits dans les mémoires collectives. Qui plus est, cette approche nous a permis de réfléchir à la spécificité de certains scandales, et partant de certaines formes d'indignation et de mobilisation, en fonction du domaine d'observation privilégié. À titre d'exemple de ces configurations spécifiques, on peut évoquer les travaux de Nathalie Heinich sur les scandales artistiques qui soulignent un déplacement significatif propre à l'autonomisation progressive du champ artistique et au développement de l'art contemporain¹³. Selon la sociologue, l'objet du scandale se déplacerait de la violation de normes internes à la sphère artistique (relevant en premier lieu de normes esthétiques) à des controverses faisant apparaître le conflit entre des normes artistiques et des normes extérieures au champ artistique (typiquement des normes morales, religieuses et/ou politiques).

Nous présentons dans ce volume trois études de cas (les contributions de Coralie Fournier-Neurohr, Grégoire Luisier et Charlotte

12. Coralie [Fournier]-Neurohr, *Le scandale du fluor en Valais (1975-1983)*, mémoire de licence en histoire, Université de Lausanne, juin 2014; Simon Schwery, *Silence et combats autour des émanations des usines de l'ALAG à Chippis: 1908-1930*, mémoire de licence en histoire, Université de Lausanne, 2005.

13. Nathalie Heinich, «L'art du scandale. Indignation esthétique et sociologie des valeurs», *Politix*, 2005/71, pp. 121-136.

Dichy) issues des travaux de séminaires susmentionnés et ayant débouché sur des mémoires réalisés sous notre supervision. Consacrés respectivement au scandale du fluor en Valais (1975-1983), à l'affaire dite des vignes maudites dans ce même canton (1959-1962) et à la création de la Fondation Giacometti dans les années 1960, ces recherches, pour porter sur des sujets moins courus que les scandales « canoniques » de l'histoire suisse (affaire des Mirages, affaire Kopp, scandale des fiches, etc.) contribuent à éclairer des objets et des terrains de recherche inédits, voire à améliorer notre compréhension de certaines thématiques plus classiques: domination des centres économiques sur les régions dites « périphériques », politique agricole de la Confédération durant le second après-guerre, « malaise » dans la culture helvétique des années 1960. C'est que, comme l'ont montré, déjà, certaines des démarches menées à l'étranger, l'intérêt scientifique porté à la question du scandale et aux grilles d'analyse qu'il permet de développer invite à poser de nouvelles questions à d'anciennes problématiques, voire à redéfinir celles-ci, comme dans le cas des krachs financiers ou des crises sanitaires et des scandales auxquels ces phénomènes donnent, ou non, lieu¹⁴.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Les trois séminaires organisés par nos soins ont été complétés par un colloque international et interdisciplinaire organisé à l'UNIL en septembre 2014 et un numéro thématique de la revue *traverse*¹⁵. Intitulé « Figures et acteurs du scandale en Suisse XVIII^e-XX^e siècles », le *call for papers* insistait d'abord sur la légitimité du scandale et de l'affaire en tant qu'objets d'histoire et sur ce que leur analyse peut nous apprendre des tensions et des conflits, mais aussi de la remise en question récurrente de certaines normes, qui travaillent les sociétés. Les raisons pour lesquelles émerge ou n'émerge pas un scandale, sa force perturbatrice, voire transformatrice et instituante, enfin

14. Voir par exemple les travaux de Damien de Blic, « Le scandale financier du siècle, ça ne vous intéresse pas? Difficiles mobilisations autour du Crédit lyonnais », *Politix*, 200/52, 149-158; *idem*, « La contribution des scandales financiers à l'autonomisation de l'univers journalistique: de Panama à la loi de 1935 », in Ivan Chupin, Jérémie Noller (dir.), *Journalisme et dépendances*, Paris: L'Harmattan (coll. Cahiers politiques), 2006, pp. 117-140 et l'article de Sophie Chauveau « Les crises sanitaires en France. Affaires et scandales des années 1980 au début du XXI^e siècle » dans le présent volume.

15. *traverse Zeitschrift für Geschichte, Revue d'histoire, Scandale! – Skandal!*, 2015/3, pp. 17-127.

l'analyse des raisons pour lesquelles scandales et affaires survivent ou périssent dans les « mémoires collectives » et dans l'historiographie étaient proposées comme autant de terrains d'investigation.

Une série de questions, librement inspirées d'un ouvrage collectif dirigé par Luc Boltanski¹⁶, ont été soumises aux contributeurs :

1. Quels sont les acteurs du scandale et de l'affaire, qui en est à l'origine et quelles sont les formes de mobilisation auxquelles ils donnent lieu ? Quels ont été les facteurs à l'origine de la divulgation des faits incriminés ?

2. Quelles sont les raisons qui vont amener le déploiement du scandale ou d'une affaire à un moment bien précis et, corollairement, pourquoi certains scandales ou affaires n'éclatent-ils pas ?

3. Comment se termine une affaire ou un scandale (étouffement, négociation, condamnation, désignation d'un bouc émissaire, démobilisation, etc.) ?

4. Quels sont les effets instituants du scandale sur les plans social, politique, juridique ou culturel ?

5. Pourquoi certaines affaires survivent-elles dans les mémoires collectives, au point de servir de référents idéal-typiques, alors que d'autres sont relativement vite oubliées ?

6. Comment intégrer les jeux d'échelle (privé/public ; local, national, international) et la question du genre dans l'étude du scandale ?

7. En quoi la dynamique du scandale est-elle influencée par la structure et le régime politiques d'un pays/d'une société ?

8. Quelles perspectives nouvelles l'étude du scandale ouvre-t-elle dans l'historiographie, en particulier l'historiographie suisse ?

9. Comment les formes du scandale, et partant les motifs de l'indignation publique, évoluent-ils dans la diachronie ?

10. Quel impact international certains scandales helvétiques ont-ils eu et, inversement, quel écho ou traitement particulier certains scandales survenus à l'étranger ont-ils reçu en Suisse même ?

Cet appel nous a permis de collaborer avec des collègues politistes et sociologues qui, dans le cadre notamment de deux projets financés par le Fonds national de la recherche scientifique suisse, ont également saisi la catégorie du scandale comme opérateur privilégié pour leur questionnement. La première démarche, dirigée

16. Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt, Stéphane Van Damme (éds), *Affaires, scandales et grandes causes*, op. cit.

par Laurence Kaufmann, s'intéresse à quelques scandales médiatiques récents (l'affaire DSK, le scandale wikileaks, le cas Polanski ou encore celui de la pédophilie dans l'Église catholique) afin de réfléchir tant aux modalités de la publicité qu'aux effets de l'hypervisibilité de certains actes transgressifs. Une autre recherche, menée par Bernard Voutat, Hervé Rayner et Fabien Thétaz, s'intéresse à une relecture du scandale des fiches en mettant en avant les facteurs qui ont autorisé son déclenchement et les ripostes institutionnelles qui ont favorisé une forme de « normalisation ».

Au niveau des approches plus historiques, et pour en rester aux contributions qui sont présentées dans ce volume¹⁷, on relèvera deux thématiques relues à l'aune de la grille d'analyse du scandale. La première concerne la question des enfants placés, qui a beaucoup alimenté le débat public depuis quelques années en Suisse comme à l'international: cette recherche, qui s'intéresse aussi bien à la genèse de ces pratiques qu'à leurs déclinaisons régionales spécifiques, permet de s'interroger ici sur les raisons qui rendent un tel phénomène, a priori connu de longue date, à un moment donné insupportable et même objet d'une demande de pardon au plus haut sommet de l'État. Un deuxième travail concerne la problématique des scandales financiers et plus spécialement l'activité de certains fonds de placement dans la société helvétique de l'immédiat après-guerre. Reprenant une interrogation menée par différents auteurs sur la faiblesse relative des mobilisations mais surtout des conséquences aussi bien pénales, juridiques que politiques de telles affaires, Marc Perrenoud peut montrer dans quelles circonstances le volet suisse du scandale de l'Investors Overseas Services va être en quelque sorte « digéré » par la place financière suisse, le procès retentissant de son protagoniste, Bernie Cornfeld, ne débouchant pas sur une condamnation et encore moins sur un infléchissement significatif des pratiques en matière de régulation et de surveillance bancaires.

17. Plusieurs communications présentées lors du colloque ont été publiées dans *traverse Zeitschrift für Geschichte, Revue d'histoire, Scandale! – Skandal!*, 2015/3, pp. 17-127; Hervé Rayner, « De quoi les scandales sont-ils faits », pp. 33- 44; Daniel Schläppli, « Selbstbereicherung an kollektiven Ressourcen. ‹Eigennutz› als Leitmotiv politischer und sozialer Skandalisierung in der vormodernen Eidgenossenschaft », pp. 57- 71; Norman Domeier, « Der Eulenburg-Skandal (1906-1909) und seine antimonarchische und antihomosexuelle Deutung in der Schweiz », pp. 72-86; Vojin Saša Vukadinovic, « Öffentliches Ärgernis: Feministin. Der Aufruhr um Iris von Rotens Frauen im Laufgitter », pp. 87-100; Manuel Klaus, « Der Bundesrat als kollektive Skandalfigur während des Kalten Krieges », pp. 102-113; Matthieu Gillibert, « Les petits scandales du Pavillon suisse à la Cité internationale universitaire de Paris », pp. 115-127.

Nous avons également souhaité élargir les perspectives en demandant à Sophie Chauveau une contribution de nature essentiellement méthodologique sur les crises sanitaires en France au tournant des XX^e et XXI^e siècles. Avec le scandale du sang contaminé, qui va défrayer la chronique pendant une dizaine d'années, la démultiplication des affaires liées à la santé publique témoigne de formes de dénonciation et de mobilisation inédites et d'un point de fixation majeur dans les critiques portées aux responsables politiques et administratifs d'abord, à certains intérêts économiques ensuite. Le rôle des médias mais aussi de l'institution judiciaire sont ici tout particulièrement mis en exergue et feraient sans doute un excellent point de départ pour une étude comparative portant sur la Suisse.

Enfin, nous avons demandé à Olivier Dard de venir présenter le vaste chantier collectif qu'il a ouvert il y a quelques années sur l'histoire comparée de la corruption politique en Allemagne et en France depuis le début du XIX^e siècle. Ses promoteurs s'intéressent moins à la description de certaines pratiques ou comportements jugés a posteriori comme corrompus qu'à la manière dont les contemporains pensent la corruption et exploitent cette problématique pour mettre en question la légitimité des gouvernants. Dans cette optique tout à la fois comparative et de longue durée, un accent est porté d'abord aux formes de la dénonciation (qui sont loin d'aller de soi) ainsi qu'à l'évolution et à la diversité de la perception du phénomène par les acteurs eux-mêmes.

LES CONJONCTURES DU SCANDALE

L'une des questions récurrentes relatives à la problématique du scandale concerne ses scansion temporelles. Plusieurs historiens ont ainsi développé l'idée que l'on assisterait à une forme de recrudescence des scandales au fur et à mesure que l'on avance dans la période contemporaine. Dominique Kalifa, dans un article portant sur la forme « affaire » au XIX^e siècle, évoque une recrudescence des cas avec la Troisième République : l'intensification du régime médiatique et l'avènement du nouveau régime – qui autorise des formes de dénonciation mais aussi des alliances politiques de circonstance inédites – en sont rendus principalement responsables¹⁸. De même, John B. Thompson rend compte d'un renforcement des scandales dans le champ politique américain des

années 1970 de par l'effet cumulé de trois facteurs: un changement de la culture journalistique (avec l'avènement du journalisme d'investigation), de nouvelles technologies de communication et de surveillance qui mettraient en crise l'inviolabilité de la vie privée, une nouvelle culture politique, issue largement d'une forme de déliquescence des idéologiques, qui tendrait à conférer à la crédibilité et à l'honnêteté des représentants politiques une place croissante¹⁹.

L'utilisation du nouveau moteur de recherche des archives historiques du *Temps* permet une ou deux remarques intéressantes sur la récurrence sémantique du terme « scandale » dans les colonnes respectivement de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève*. Fondés respectivement en 1798 et 1826, ces deux titres – aujourd'hui disparus – appartiennent à la même famille politique libérale conservatrice, tout en portant un intérêt marqué, dès la fin du XIX^e siècle, pour la politique nationale d'une part, l'actualité et la chronique culturelle de l'autre. Après avoir figuré parmi les premiers titres de presse rétronumérisés en 2006, un nouveau site a été mis en place en 2016 autorisant notamment la recherche de l'évolution du nombre d'occurrences d'un mot, d'un terme ou d'un nom au fil du temps²⁰.

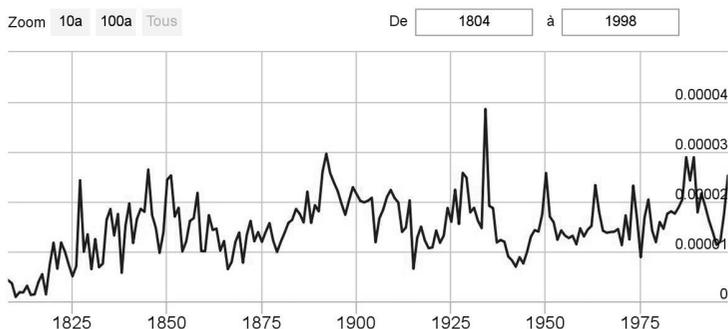
Même si le nombre d'occurrences se répartit a priori sur un spectre de rubriques très diversifié – du roman-feuilleton à la rubrique politique, en passant par la chronique culturelle et le fait divers –, la stabilité des résultats est assez remarquable pour les deux titres analysés. Une forme d'intensification du recours à ce substantif au cours du temps ne se confirme pas vraiment. Si certains pics mis ici en lumière renvoient à des affaires qui ont largement défrayé la chronique – Stavisky en 1934, Profumo en 1963, le Watergate en 1973 –, les oscillations ne sont pas toujours fonction d'une actualité prédominante. On constate ainsi des effets de contamination qui vont contribuer à imposer dans le discours journalistique, à la suite de certaines affaires emblématiques,

18. (Note de la p. 16.) Dominique Kalifa, « Qu'est-ce qu'une affaire au XIX^e siècle? », in Luc Boltanski, Élisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt, Stéphane Van Damme (éds), *Affaires, scandales et grandes causes*, op. cit., pp. 197-211.

19. John. B. Thompson, « The Rise of Mediated Scandal », in J. B. Thompson, *Political Scandal. Power and Visibility in the Media Age*, Cambridge: Polity Press, 2000, pp. 31-59.

20. Voir [www.letempsarchives.ch/a-propos], dernière consultation: 8 mai 2016. Nous remercions le DHLab de l'EPFL et, en particulier, Frédéric Kaplan, Yannick Rochat et Vincent Buntinx pour nous avoir mis à disposition cet outil et certaines fonctionnalités avant même leur mise à disposition du public.

Graphique 1. Occurrences du terme « scandale » dans le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* (1804-1998) en % de surface rédactionnelle²¹



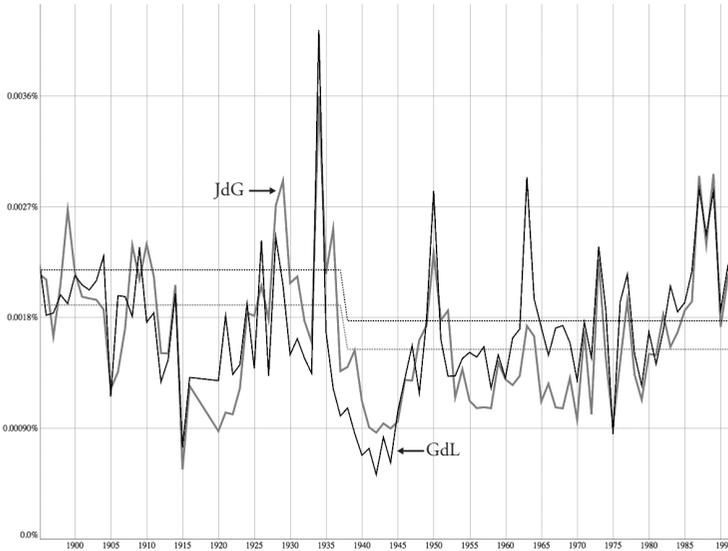
la qualification de « scandales » pour caractériser certaines conduites ou comportements (et non la mobilisation collective à laquelle ces conduites ou ces comportements sont supposés donner lieu). On ne saurait donc conclure trop rapidement qu'il existe historiquement des périodes plus propices que d'autres à l'éclosion du scandale: celle-ci est le fruit d'une alchimie assez subtile qui fait certes intervenir des éléments structurels – transformations de la sphère médiatique, reconfigurations de rapports de force et de domination, etc. – mais aussi des paramètres conjoncturels liés à une juxtaposition ou un enchaînement d'événements souvent aléatoires.

Un autre graphique, soulignant le recours comparatif au terme de « scandale » dans la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*, montre des rapprochements mais aussi des différences significatives. La dimension locale des scandales est un élément à souligner, en particulier dans le cas helvétique, à rapporter notamment aux spécificités du système politique fédéraliste et d'un champ journalistique majoritairement organisé autour de titres cantonaux et régionaux. Les occurrences du terme « scandale » sont ainsi plus nombreuses dans le *Journal de Genève* au début des années 1930 que dans la *Gazette de Lausanne*. Ce constat peut être corroboré par l'exclamation du socialiste André Ehrler – « Genève a tenu la palme du scandale depuis des années »²² – lors du procès qui fait

21. [www.letempsarchives.ch], dernière consultation: 8 mai 2016.

22. « Aux assises fédérales », *Journal de Genève*, 25 mai 1933.

Graphique 2. Occurrences comparées du terme «scandale» dans le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* (1890-1998) en % de surface rédactionnelle²³



suite aux tragiques événements de novembre 1932 où l'armée a tiré sur la foule. Le socialiste genevois, futur conseiller d'État, prolonge les nombreuses dénonciations par la gauche de la politique gouvernementale cantonale visant notamment, dès 1931, la responsabilité de l'État dans la faillite de la Banque de Genève puis un processus de polarisation de la vie politique locale marqué par les collusions entre forces bourgeoises et d'extrême droite²⁴. Plutôt que de périodes favorables ou non au renforcement ou au délitement des normes, il faut replacer la perception du scandale dans une conjoncture très spécifique qui va autoriser tel ou tel acteur à prendre le risque de la dénonciation²⁵.

23. Outil en phase de test élaboré par Vincent Buntinx au sein du DHLab.

24. Voir Marc Alberisio, *Le Krach de la Banque de Genève*, mémoire de licence en histoire, Université de Lausanne, 2009; Jean Batou, *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne: Éditions d'En bas, 2012.

25. À ce sujet, Hervé Rayner parle du rôle de la «concomitance d'oscillations des perceptions du possible»; Hervé Rayner, «De quoi les scandales sont-ils faits», art. cité, p. 37.

Ajoutons que la perception des événements nationaux et internationaux, et partant des scandales, s'infléchit suivant les espaces géographiques et politiques. Comme l'a montré Alain Clavien dans son analyse de la réception de l'affaire Dreyfus dans la presse helvétique²⁶, ces différences reflètent d'abord les perceptions régionales – souvent antagonistes au niveau suisse – ensuite les orientations idéologiques des titres concernés. D'autres facteurs interviennent toutefois, comme les réseaux d'amitié tissés entre certains intellectuels suisses et français, mais aussi l'organisation même des solidarités ou des inimitiés au sein du champ journalistique. Sur un autre plan, la couverture différente de certaines affaires et scandales est également fonction de l'organisation rédactionnelle des journaux considérés: dans le contexte des années 1960 et suivantes, les prérequis pour une caisse de résonance supracantonale de telle affaire ou scandale résident bien souvent dans la présence de correspondants régionaux susceptibles de relayer l'information et de la donner à comprendre selon une grille de lecture propre à lui conférer une pertinence dans le contexte sociopolitique de l'espace d'importation.

Longtemps vu comme un état d'exception (moment de réaffirmation des normes ou «apéritif de la révolution» comme le dit plaisamment Dampierre), le fait jugé scandaleux et les mobilisations qu'il entraîne ou non apparaissent au prisme de ces différentes lectures comme un observatoire fécond pour examiner les transformations, les continuités et les permanences de la société helvétique contemporaine. Si les dénonciations, mobilisations et autres modalités de l'indignation publiques ont rarement débouché, en Suisse, sur une remise en question de l'ordre des choses et des institutions, elles n'en ont pas moins été régulières, et cela tout particulièrement sur un plan local et régional. Sur un autre niveau, notre démarche aura montré l'intérêt de se libérer d'une définition par trop limitative du scandale régie majoritairement par la notoriété des acteurs impliqués et la gravité – mesurée a posteriori – des faits incriminés. Phénomène dont l'issue est par définition imprévisible, le scandale permet ainsi de déjouer une vision finaliste de la discipline tout en ouvrant de nouveaux horizons au territoire de l'historien.

26. Alain Clavien, «L'affaire Dreyfus en Suisse: repérages», *Le Mouvement social*, janvier-mars 1994/166, pp. 39-52.